

LA FIBRE POUR TOUS!



Suivez les étapes pour raccorder votre foyer et surfez à la vitesse de la lumière !

Grâce au réseau public **Ardèche Drôme Numérique** profitez dès maintenant de la fibre. Les travaux de déploiement de fibre optique sont aujourd'hui terminés sur votre commune! Vous avez désormais la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet.

COMMENT SE RACCORDER AU RÉSEAU ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit



1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

- Connectez-vous au site d'éligibilité www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.
- Remplissez le formulaire à votre disposition, si besoin.



2

CHOISIR UN OPÉRATEUR

- Pour souscrire une offre, contactez l'opérateur de votre choix présent sur le réseau. www.ardechedromenumerique.fr/page/particuliers-operateur-public
- Une fois l'abonnement validé, votre opérateur effectuera le raccordement de votre domicile.
- Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.



3

INTERVENTION DU TECHNICIEN

- Avant le jour de l'intervention, veillez à bien avoir réalisé les travaux éventuels pour permettre le passage de la fibre sur votre terrain (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...).
- Le technicien réalise le raccordement.
- Lorsque son travail est terminé, vous signez un compte-rendu d'intervention.



4

PROFITEZ DE LA FIBRE !

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU PUBLIC ADN ?

ÉLIGIBILITÉ ADRESSE RACCORDEMENT...

UN NOUVEAU NUMÉRO À VOTRE SERVICE



04 82 48 00 18

PREMIER APPEL GRATUIT

www.ardechedromenumerique.fr/faq